



Règlement des tournois AFP

TABLE DES MATIERES

Article 1 : Règles générales.....	2
Article 2 : Compétitions organisées en FWB.....	3
Article 3 : Calendrier des compétitions.....	4
Article 4 : Ranking.....	5
Article 5 : Format de match.....	5
Article 6 : Règles pour les joueurs.....	6
Article 7 : Condition d'organisation d'une compétition officielle.....	10
Article 8 : Règles d'organisation d'un tournoi.....	10
Article 9 : Sanctions et amendes.....	12



Article 1 : Règles générales

- 1.1.** Les règles du jeu de la FIP (Fédération Internationale de Padel) sont de stricte application. (Suivez le lien pour le lire www.afpadel.be/reglement/)
- 1.2.** Chaque club doit s'efforcer d'avoir au minimum un juge-arbitre ayant suivi une formation fédérale. Si ce n'est pas le cas, une personne devra être désignée par le club comme responsable et sera la personne de contact avec l'A.F.Padel.
- 1.3.** Le juge-arbitre du tournoi peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de son tournoi. Le juge-arbitre doit communiquer immédiatement sa décision (motivée) par mail (avant la clôture des inscriptions) : secretariat@afpadel.be.
- 1.4.** En cas de souci majeur concernant l'organisation d'un tournoi ou le comportement d'un joueur, la commission disciplinaire de l'AFP peut être sollicitée par un club ou un affilié en envoyant un mail sur : secretariat@afpadel.be.
- 1.5.** La gestion des tournois est effectuée via le système informatique **SETTEO** : <http://www.setteo.com>
- 1.6.** Tout joueur désirant prendre part à une compétition organisée par l'AFP (Association Francophone de Padel), PVL (Padel Vlaanderen) ou PB (Padel Belgium) doit être en ordre d'affiliation individuelle.
- 1.7.** L'affiliation individuelle est effectuée par le club à une des deux associations régionales (AFP ou PVL).
- 1.8.** Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : <http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/><http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/>
- 1.9.** Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année suivant la procédure décrite dans le R.O.I de l'A.F.Padel.



Article 2 : Compétitions organisées en FWB

TOURNOIS AFP

Pour 2019, l'AFP propose différentes catégories de compétitions :

En double Messieurs :

- MD100 : tournoi de niveau débutant
- MD250 : tournoi de niveau intermédiaire
- MD500 : tournoi de niveau avancé
- MD1000 : tournoi de haut niveau

- MD +45
- MD +50
- MD +55

En doubles Dames et en Mixtes :

- WD & Mx100 : tournoi de niveau débutant
- WD & Mx250 : tournoi niveau intermédiaire
- WD & Mx500 : tournoi de niveau avancé

- WD +35
- WD +40
- WD +45

En jeunes :

- MJ -13
- MJ -15
- MJ -17

En jeunes, les équipes peuvent être composée de 2 garçons, 2 filles ou 1 fille et 1 garçon.

Pour les catégories d'âge, celles-ci seront organisées ponctuellement. Vous trouverez plus de renseignements sur le site de l'afpadel.

BELGIAN PADEL TOUR

Plus d'infos sur : www.belgianpadeltour.com



CHAMPIONNAT FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ce tournoi est un championnat régional ouvert aux membres affiliés à l'AFP. Il se joue en Double Messieurs et Double Dames, une fois par an.

BELGIAN PADEL CHAMPIONSHIPS

Plus d'infos sur : www.padelbelgium.com

TOURNOI FIP

La Belgique a la possibilité de proposer des tournois FIP, qui comptent pour le Ranking international. Chaque club peut être candidat à l'organisation d'un tournoi FIP (100, 250, 500, 1000). Ces tournois se jouent en Double Messieurs et Double Dames (contact : info@padelbelgium.com)

Article 3 : Calendrier des compétitions

Le calendrier annuel des compétitions est géré par l'AFP en collaboration avec PVL et PB.

Afin d'assurer une bonne répartition des compétitions les règles suivantes sont d'application :

- 3.1.** Un club peut organiser la même semaine un tournoi avec plusieurs catégories.
- 3.2.** Chaque club peut organiser maximum 2 tournois par catégorie par an hors BPT.
- 3.3.** Limitation à une catégorie/semaine dans chaque province (Hainaut - Bxl/Brabant Wallon - Liège - Namur/Luxembourg).
- 3.4.** Procédure d'élaboration du calendrier
 - a) Un calendrier sera transmis aux clubs ayant déjà organisé un tournoi durant l'année précédente.
 - b) Par défaut les tournois seront reportés la même semaine de l'année suivante.
 - c) Si un club a déjà des dates dans le calendrier, il doit en choisir 2 qui seront prioritaire. Les autres dates seront validées après les demandes des nouveaux clubs. En cas de litige, la commission compétition tranchera.
 - d) Si un club veut changer de semaine, abandonner celle-ci ou en ajouter de nouvelles, il devra le signaler à l'AFP endéans les 5 jours ouvrables.
 - e) Une fois passé ce délais l'AFP établira un second calendrier avec les informations recueillies et le transmettra aux clubs n'ayant pas encore organisé de tournoi.
 - f) Ceux-ci auront également 5 jours ouvrables pour communiquer leurs souhaits en matière de date de tournoi. Ces choix devront bien entendu respecter les règles énoncées ci-dessus.



3.5. Les clubs créent leurs tournois officiels dans Setteo. Ceux-ci sont validés par la fédération en fonction des autres tournois déjà organisés dans la zone géographique du club.

3.6. Un club peut demander d'organiser des tournois supplémentaires durant l'année à condition de respecter les règles ci-dessus.

Article 4 : Ranking

4.1. Principe général :

Au fur et à mesure des tournois joués, les joueurs additionnent des points.

Le Ranking est mis à jour chaque semaine sur base des 16 meilleurs résultats des 52 semaines précédentes.

Le Ranking est individuel et établi pour les catégories hommes, dames et mixte.

4.2. Points attribués par catégorie :

	GAGNANT	FINALISTE	½ FINALISTE	¼ FINALISTE	1/8 FINALISTE	1/16 FINALISTE	MATCH GAGNE POULE	MATCH PERDU POULE
AFP 100	100	60	36	25	12	7	3	1
AFP 250	250	150	90	63	30	18	3	1
AFP 500	500	300	180	90	45	20	5	1
AFP 1000	1000	600	360	180	90	40	5	1

Article 5 : Format des matchs

Formats de match en compétition régionale et nationale :

- Format 1 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, avec set complet au 3^{ème} set. Tie-break à 6-6 dans chaque set (1^{er} à 7 pts).

- Format 2 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, 3^{ème} set en super-tie-break (1^{er} à 10 pts). Tie-break à 6-6 dans les deux premiers sets (1^{er} à 7 pts).

- Format 3 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 4 jeux, avec set complet au 3^{ème} set. Tie-break à 3-3 dans chaque set (1^{er} à 7 pts).

- Format 4 : Match en 1 set 1^{er} à 9 jeux, tie-break à 8-8 (1^{er} à 7 pts).



Article 6 : Règles pour les joueurs

6.1. L'âge minimum pour participer aux compétitions est d'être dans sa 12^{ème} année (né(e) en 2007 et avant).

6.2. Les dames peuvent s'inscrire en tournoi hommes, en formant des paires dames ou mixtes.

6.3. Les points acquis par les dames en tournoi hommes seront intégrés dans le Ranking hommes et non dans le Ranking dames.

6.4. Conditions d'inscription dans les différentes catégories :

Définitions :

On désigne par "Ranking", la place d'un joueur dans le Ranking National Messieurs, Dames ou Mixte de Padel Belgium (www.setteo.com/federacion/padelbelgium/ranking/padel/).

On désigne par "Poids", le total des Ranking des 2 joueurs de la paire.

La CATEGORIE désigne le niveau du tournoi.

Cette année, nous avons décidé de ne plus assimiler les joueurs. Nous avons cependant ajouté des conditions de participations à chaque catégorie basée sur :

- le ranking setteo
- le **NIVEAU** du joueur

Le **NIVEAU** d'un joueur est déterminé comme suit :

- Les personnes n'ayant pas de classement dans un des trois sports suivants : tennis, squash et badminton sont **NIVEAU 1**.
- Le **NIVEAU** des joueurs ayant un classement dans un des trois sports cités est déterminé suivant les tableaux ci-dessous.

HOMMES				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CLASSEMENT TENNIS	C30/1 à C30/6	C15 à C30	B-15 à B+4/6	A à B-15/1
CLASSEMENT SQUASH	D	B - C	A	
CLASSEMENT BADMINTON	C - D	A - B		



DAMES				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
CLASSEMENT TENNIS	C30/1 à C30/6	C15 à C30	B-15 à B+4/6	A à B-15/1
CLASSEMENT SQUASH	B - C	A		
CLASSEMENT BADMINTON	C - D	A - B		

DAMES EN HOMMES				
	HOMMES NIVEAU 1	HOMMES NIVEAU 2	HOMMES NIVEAU 3	HOMMES NIVEAU 4
NIVEAU DAMES	NIVEAUX 1 et 2	NIVEAUX 3 et 4	Open	Open

Ce NIVEAU devra être introduit dans setteo par chaque joueur. Les dames indiquent leur NIVEAU dames. Le NIVEAU dames en hommes est utilisé par les JA en cas de participation d'une dame en catégorie homme.

Procédure :

- 1) Se connecter sur setteo.
- 2) Cliquer sur « Mon profil ». Puis sur « Editer mon profil ».
- 3) Cliquer ensuite sur « Mes sports » puis sur « Padel ».
- 4) Sélectionner le bon niveau et « Sauvegarder »

Si un joueur est classé dans plusieurs de ces sports, il doit prendre le NIVEAU le plus haut.

Tout joueur demandant une nouvelle affiliation et n'ayant pas de classement dans un des sports repris dans le tableau des NIVEAUX (voir 2.1), doit faire l'objet d'une évaluation de la part du secrétariat qui lui vend sa licence.

Pour les joueurs déjà présents dans le ranking, il est possible qu'ils fassent l'objet d'une ré-évaluation de leur NIVEAU. Celle-ci doit être proposée par : le secrétariat de son club, un juge-arbitre, un membre de l'AFP ou le joueur lui-même.



6.4.1. Règles supplémentaires en Messieurs :

MD 100 : Réservée aux joueurs du NIVEAU 1.

Conditions particulières :

Aucun joueur du Top 400 ne peut jouer dans cette catégorie.

MD 250 : Réservée aux joueurs des NIVEAUX 1 et 2.

Conditions particulières :

Aucun joueur du Top 150 ne peut jouer dans cette catégorie.

MD 500 : Réservée aux joueurs des NIVEAUX 1, 2, 3 et 4.

Conditions particulières :

Le poids de l'équipe doit être supérieur à 80

MD 1000 : Réservée aux joueurs des NIVEAUX 1, 2, 3 et 4.

Conditions particulières :

Aucunes : Open.

6.4.2. Règles supplémentaires en Dames :

WD 100 : Réservée aux joueuses du NIVEAU 1.

Conditions particulières :

Aucune joueuse du Top 150 ne peut jouer dans cette catégorie.

WD 250 : Réservée aux joueuses des NIVEAUX 1 et 2

Conditions particulières :

Aucune joueuse du Top 50 ne peut jouer dans cette catégorie.

WD 500 : Réservée aux joueuses des NIVEAUX 1, 2, 3 et 4

Conditions particulières :

Aucunes : Open.

6.4.3 Règles supplémentaires en Mixtes :

MX 100 : Réservée aux hommes NIVEAU 1 et aux dames NIVEAU 1

Conditions particulières :

Aucun joueur du Top 400 ne peut jouer dans cette catégorie.

Aucune joueuse du Top 150 ne peut jouer dans cette catégorie.



MX 250 : Réservée aux hommes NIVEAU 1 et 2 et aux dames NIVEAU 1 et 2

Conditions particulières :

Aucun joueur du Top 150 ne peut jouer dans cette catégorie.

Aucune joueuse du Top 50 ne peut jouer dans cette catégorie.

MX 500 : Réservée aux hommes NIVEAU 1, 2, 3 et 4 et aux dames NIVEAU 1, 2, 3 et 4

Conditions particulières :

Aucunes : Open.

Il est de la responsabilité des joueurs de vérifier, lors de leur inscription, leur Ranking et leur NIVEAU afin de respecter les conditions énoncées ci-dessus.

Le Poids pris en compte pour l'élaboration des poules et/ou des tableaux sera celui repris dans Setteo au moment de la clôture des inscriptions.

Dans le cas où le Ranking d'un joueur ne correspondrait plus aux conditions d'inscription de la catégorie au moment de la clôture de celles-ci, le juge-arbitre inscrira l'équipe dans la catégorie supérieure, pour autant qu'elle soit organisée la même semaine.

Dans le cas où celle-ci n'existerait pas, l'inscription sera supprimée.

Dans les deux cas, un contact doit être pris avec un des joueurs de la paire concernée.

Le tableau des conditions d'inscription pourra être revu en cours d'année.

6.5. Un joueur peut s'inscrire à 2 catégories maximum par semaine.

6.6. Tout joueur est tenu de prendre connaissance du « **Descriptif du tournoi** » auquel il souhaite s'inscrire. (Voir article n° 8.4.)

6.7. Lors de l'inscription, les disponibilités de la paire doivent être communiquées au juge-arbitre via le champ : « **Message au juge-arbitre** ». A défaut, l'équipe est présumée disponible tout le temps.

6.8. Le juge-arbitre est l'interlocuteur unique concernant les programmations et les résultats de son tournoi.



Article 7 : Conditions d'organisation d'une compétition officielle

- 7.1.** Pour pouvoir organiser une compétition officielle, le cercle/club doit être membre de l'AFPadel et être en ordre de cotisation.
- 7.2.** Les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription à la fédération de 25 euros pour organiser la catégorie AFP100, de 50 euros pour l'organisation d'un AFP250, 500 ou 1000.
- 7.3.** Les logos de l'AFP et de PB doivent figurer sur tous les supports de communication des tournois (affiches, flyers...).
- 7.4.** Des balles neuves doivent être fournies par le club organisateur à partir des 1/2 finales dans chaque catégorie.

Article 8 : Règles d'organisation d'un tournoi

- 8.1.** Un tournoi peut être organisé sur maximum 10 jours, du vendredi au dimanche du weekend suivant. Sur demande et après acceptation par l'AFP, un club peut demander une dérogation pour allonger ou diminuer la durée d'un tournoi (les demandes doivent être envoyée par mail : secretariat@afpadel.be).
- 8.2.** Un tournoi doit être créé le plus tôt possible dans Setteo afin qu'il apparaisse dans le calendrier des compétitions.
- 8.3.** Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début du tournoi. Ceci est à paramétrer lors de la création du tournoi dans Setteo.
- 8.4.** Descriptif du tournoi :

Lors de la création d'un tournoi, le juge arbitre doit compléter le champ « **Description** » avec les informations suivantes :

- Date limite d'inscription
- Montant du droit d'inscription
- Disponibilités minimum demandées aux joueurs
- Format des matchs en qualification/poule et tableau final
- Dates & heures prévues pour les matchs de qualification & tableau final
- Fourniture ou non de balles (obligatoire à partir des ½ finales)
- Prize-money ou lots applicables par catégorie
- Rappel du règlement des conditions d'inscription par catégorie



8.5. Le juge arbitre peut clôturer une catégorie anticipativement ou inversement allouer plus de temps aux inscriptions en fonction du nombre d'inscrits maximum qu'il peut gérer dans son tournoi.

8.6. Le juge arbitre pourra éventuellement annuler une catégorie si un nombre minimum de paires inscrites n'est pas atteint :

Messieurs (toutes catégories) : 8 équipes.

Dames & Mixte (toutes catégories) : 6 équipes.

8.7. Homologation d'une catégorie :

Le minimum d'inscrits afin qu'une catégorie soit homologuée est de 8 paires en hommes et 6 paires en dames et en mixte.

8.8. Les tableaux seront publiés sur Setteo et les convocations envoyées aux joueurs au minimum 24h avant leur premier match. Il est recommandé de définir un administrateur Setteo externe qui pourra éventuellement assister le juge-arbitre en cas de problème informatique.

8.9. Le montant du droit d'inscription est de maximum 20 euros/joueur/catégorie.

8.10. Disponibilités des joueurs : Un Juge-Arbitre peut refuser une inscription si les disponibilités d'une équipe sont insuffisantes.

8.11. Le juge arbitre veillera à ne pas imposer (sans l'accord des joueurs) plus de 3 matchs en format long (format 1 et 2) par catégorie sur une journée.

8.12. Un tournoi qui se termine est prioritaire sur un nouveau tournoi.

8.13. Création des poules et tableau final : Les juges-arbitres doivent suivre les règles décrites dans le « **guide de création des tableaux** » qui est disponible sur le site de l'AFP.

8.14. Chaque catégorie peut être organisée avec une phase de poule qualificative suivie d'un tableau final en élimination directe ou directement en tableau final en élimination directe.

8.15. En cas de mauvais temps, le club organisateur pourra prolonger son tournoi. Il essaiera de terminer son tournoi dans les plus brefs délais, durant la semaine suivante.



Article 9 : Sanctions et Amendes

9.1. Le code de conduite de la FIP est d'application pour toutes les compétitions officielles.

9.2. Amendes à un joueur

- **Pas d'indication ou indication erronée de son NIVEAU dans Setteo (voir art : 6.4) : 50€**

- W.O. (excusé ou non-excusé) après la clôture des inscriptions : l'inscription est due et aucun point ne sera attribué.

Le joueur ne pourra participer à d'autres compétitions avant d'avoir réglé son droit d'inscription.

- pour non-respect des règles supplémentaires (voir art : 6.4) : scratch dans le tournoi + pas de points acquis

- jouer dans 3 catégories la même semaine : disqualifié dans les 3 tournois + pas de points acquis pour les 2 joueurs

Un joueur a toujours la possibilité de se retirer d'un tournoi avant la clôture des inscriptions sans conséquences.

9.3. Amendes à un club :

- pas de descriptif noté dans Setteo : 50€ d'amende
- tirage et planning non-effectué 24h avant le 1er match: 50€ d'amende
- si un club ne tient pas compte des points de l'article 6, une amende de 50€ sera appliquée par catégorie erronée.

9.4. Cas particulier

Si un club a accepté l'inscription d'une équipe mais n'a pas réussi à tenir compte de ses disponibilités, l'équipe peut se retirer du tournoi sans inscription à payer. Le club est tenu d'expliquer la situation à l'équipe au préalable.
